

# L'Autriche

L'Autriche est une république fédérale de type parlementaire constituée de 9 provinces fédérées, régie par la Constitution de 1920, rétablie en 1945.

Depuis janvier 2007, à la suite du "mariage de raison" entre les sociaux-démocrates (SPÖ) et conservateurs (ÖVP), Alfred Gusenbauer assume la Chancellerie fédérale. Les sociaux-démocrates ont laissé en échange les grands ministères aux conservateurs.

Le Président de la République, élu au suffrage universel direct pour six ans, est **Heinz Fischer** depuis 2004.

Capitale : **Vienne**

Population : 8,35 millions

Superficie : 83 871 km<sup>2</sup>

Taux de croissance du PIB réel : - 4,0 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 4,3 % (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 62,5 (Eurostat - 2008)

Inflation : 3,2 % (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : - 0,4 % (Eurostat - 2008)

Monnaie : Euro

**Date d'adhésion à l'UE : 1<sup>er</sup> janvier 1995.**



Carte administrative de l'Autriche

**Hymne national** : *Land der Berge, Land am Strome* (Pays des montagnes, pays sur le fleuve) est l'hymne national de l'Autriche depuis le 22 octobre 1946.

Les paroles sont de **Paula von Preradović**. La musique a été adaptée du *Freimaurerkantate (KV 623)* de **Wolfgang Amadeus Mozart**, dernière œuvre complète du compositeur écrite neuf jours avant sa mort.

tions avec les nouveaux Etats membres, comme l'a démontré à nouveau l'exercice de la présidence de l'Union européenne par l'Autriche au premier semestre 2006.

L'Autriche est très attachée à l'équilibre institutionnel entre grands et petits pays. Elle dispose au Parlement européen de 17 sièges et de 10 voix au Conseil des ministres.

## Economie

L'Autriche est l'un des Etats d'Europe dont le PNB par habi-

tant est le plus élevé, et elle continue à afficher un taux de chômage parmi les plus faibles d'Europe.

Le gouvernement s'astreint depuis 2002 à maintenir l'équilibre budgétaire et condamne régulièrement certains pays "laxistes" vis-à-vis du Pacte de stabilité. Pour maintenir sa compétitivité face à la concurrence internationale, le gouvernement a lancé une nouvelle série de réformes en 2003 allant dans le sens de la libéralisation et de l'allègement de l'Etat-Providence. ●

Pendant la Guerre froide, la neutralité imposée à l'Autriche par le traité d'Etat de 1955 lui a interdit de participer au projet communautaire. Mais la décomposition du bloc soviétique a changé la donne : le pays a déposé sa candidature le 17 juillet 1989 et adhéré à l'UE le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Les relations entre le gouvernement autrichien et les partenaires européens ont connu une crise en février 2000, lorsque des mesures symboliques furent adoptées contre l'Autriche pour condamner la participation au gouvernement du parti d'extrême droite FPÖ. Le débat porta alors sur la marge d'intervention des Etats membres de l'Union dans la vie politique intérieure d'un des partenaires.

Lors de la présidence autrichienne de l'UE en 1998, l'Autriche soutint avec ferveur le processus d'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, au nom des liens historiques et géographiques qui la relie à eux. Le pays est également favorable à un approfondissement des relations avec les pays des Balkans occidentaux et souhaite pouvoir jouer le rôle de porte-parole et d'intermédiaire dans les rela-

